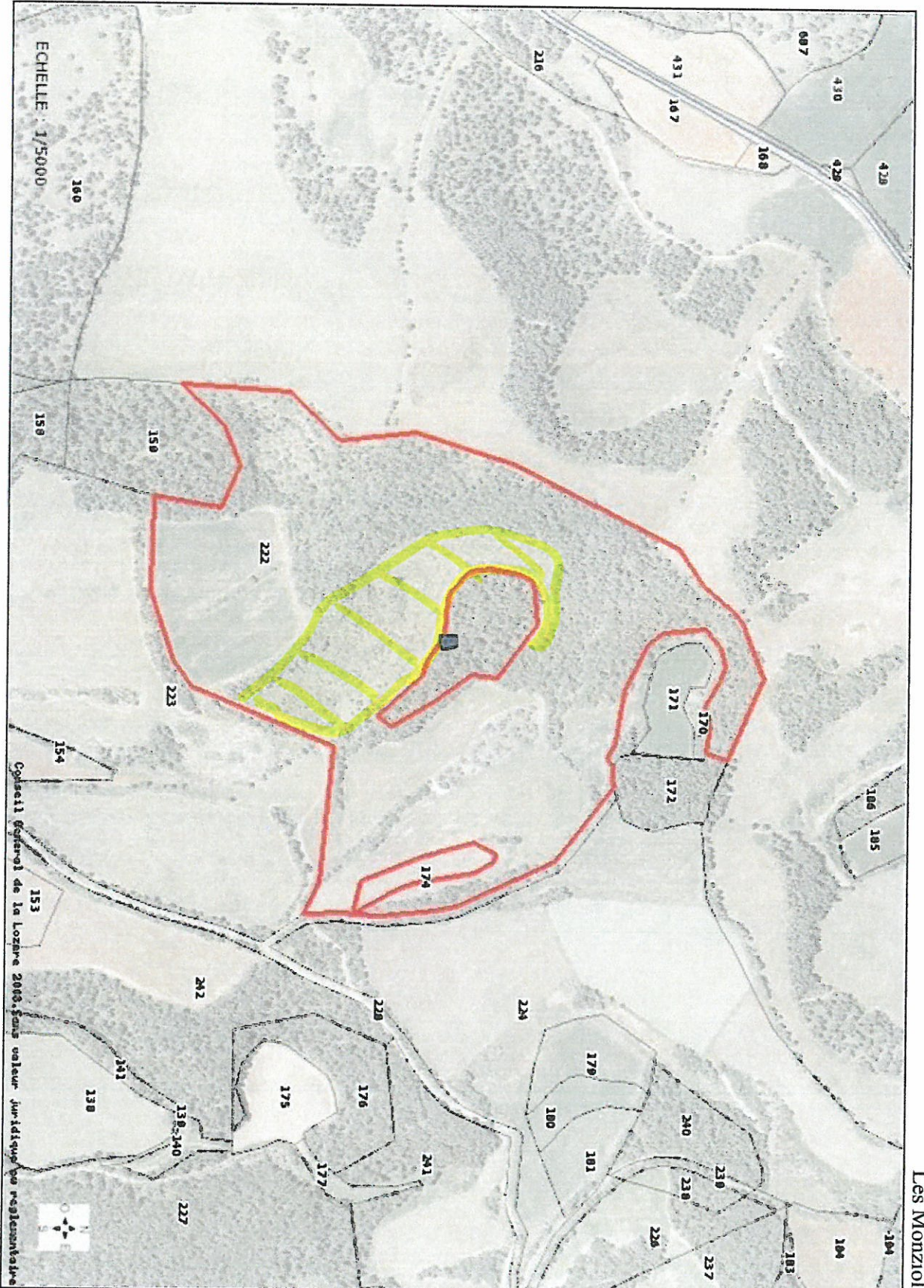


- Légende :
- Parcelle
 - Section
 - Départements
 - Cantons
 - Communes
 - Bâti
 - Bâti dur
 - Bâti léger



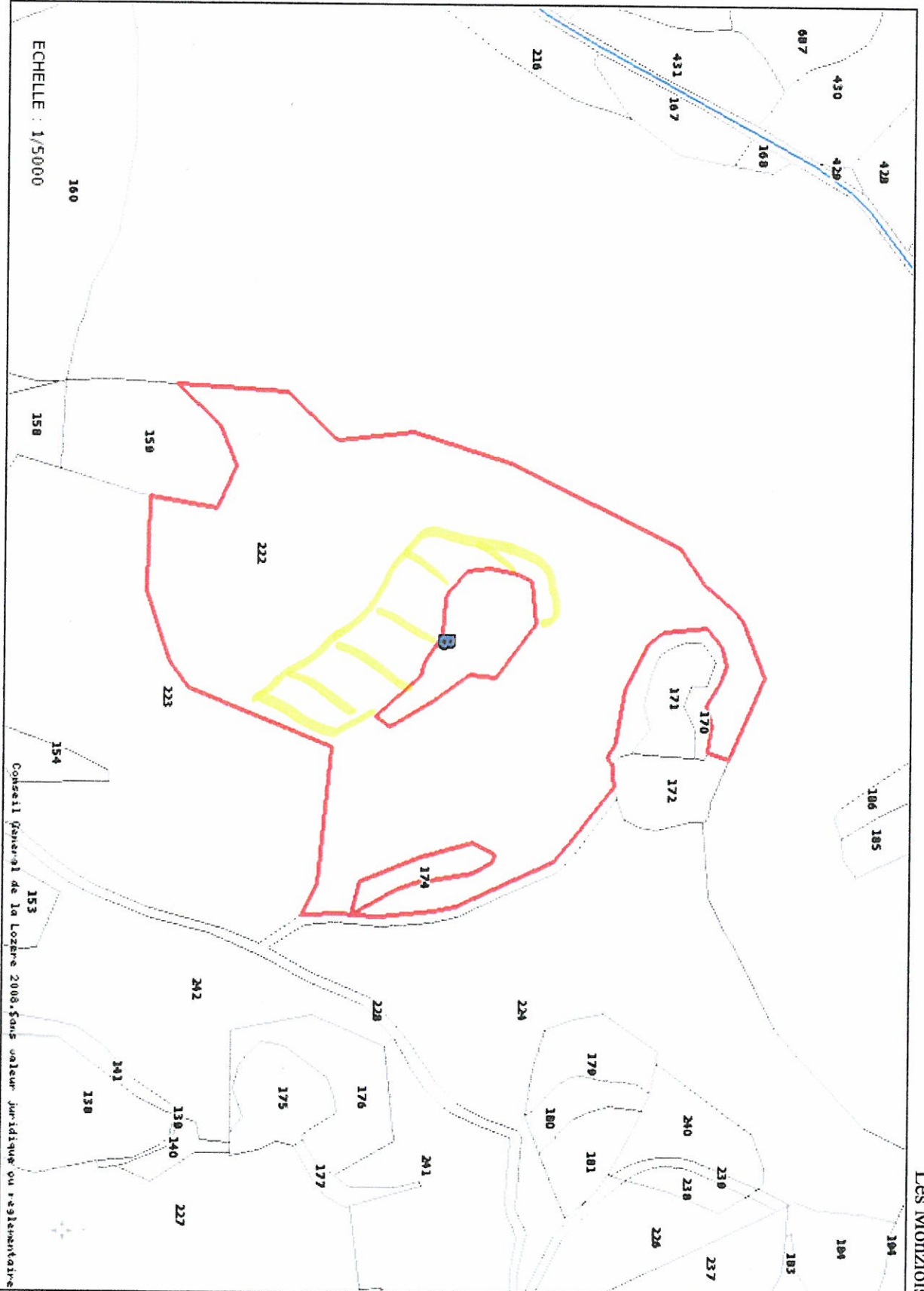
COMMENTAIRE :
Demande pour déficher

Environ 2 ha

- Légende :
- Parcelle
 - Section
 - Départements
 - Cantons
 - Communes
 - Bâti
 - Bâti dur
 - Bâti léger

Section B 222



Les Monziols



COMMENTAIRE :

Demande pour défricher

06-07-2010

Séance du 4 Septembre 2012	
Nombre de membres en exercice : 11	L'an deux mille douze, le quatre septembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de St Georges De Lévejac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme MALAVAL Madeleine, Maire.
Présents : 8	
Représentés : 0	
Votants : 8	
	Sont présents : MALAVAL Madeleine, BONNAL Elise, JULIAN Daniel, CONTASTIN Daniel, MICHEL Nicolas, LEVEQUE Basile, MALAVAL Philippe et SEGUIN Hervé.
	Etaient présents : AUGADE Virginie, BADAROUX Viviane et DE SOUSA Guy.
	Est désigné secrétaire de séance : JULIAN Daniel.
<u>Objet de la délibération :</u> DEFRICHEMENT D'UNE PARTIE DE PARCELLE SECTIONALE DES MONZIOLS ATTRIBUEE A MALAVAL NICOLAS.	Mme le Maire rappelle les termes de la délibération en date du 26/11/1996, relative à l'aménagement de la propriété sectionale de la commune de St Georges De Lévejac, en particulier celui de la « section des Monziols » et propose de soumettre à l'approbation du conseil le défrichement qui permettra l'amélioration de l'exploitation de MALAVAL Nicolas des Monziols. La parcelle concernée, attribuée à MALAVAL Nicolas, est la suivante : <ul style="list-style-type: none">- Section B, n° 222, superficie globale : 14 ha 11 a 56 ca- Total à défricher : environ 2 ha Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none">- DONNE son accord pour la partie à défricher de la parcelle sectionale sus désignée- AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire. Fait à St Georges De Lévejac les jours, mois et an susdits.
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 11/09/2012 publié le : 20/09/2012	Mme le Maire, Madeleine MALAVAL
	 
	sous Préfecture de FLORAC (Lozère)
	REÇU le 11 SEP. 2012